

L'ATPro Nouvelle-Aquitaine fédère un réseau d'acteurs pour mieux épauler les reconversions des 50 ans et plus

Publié hier à 17h13, modifié hier à 18h30

Diffusé sur [Formation professionnelle](#), [Alternance et Formation continue](#)

5 minutes de lecture Dépêche n°750109

Par [Sabine Andrieu](#)

L'ATPro Nouvelle Aquitaine pilote une plate forme d'acteurs dédiée à l'emploi des travailleurs expérimentés . Avec un double objectif : offrir un accompagnement renforcé à quelque 150 travailleurs de 50 ans et plus , déjà engagés dans un projet de transition professionnelle , et identifier une cinquantaine d'entreprises , concernées par la séniorité et prêtes à s'engager . Ce focus , qui était un axe de la feuille de route 2024 2026 de l'ATPro , ne vise pas plus de candidats au PTP car ses finances ne pourraient suivre . L'association affiche une activité stable en 2025 et un budget préservé .

L'ATPro Nouvelle-Aquitaine s'est organisée, avec ses partenaires, pour offrir un soutien plus intensif aux seniors pour leurs projets de reconversion. (© Shutterstock)

C'est une initiative plutôt rare dans le paysage des associations paritaires chargées de financer les transitions professionnelles, relève Maxime Bonpays, le président (Medef) de l' ATPro de Nouvelle Aquitaine. Sa structure coordonne une plateforme d'acteurs régionaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation (DARP , Agefiph , opérateurs du CEP , Opco , Aract ...), tous engagés dans la sécurisation des parcours professionnels des salariés dits expérimentés. Avec trois ambitions : fidéliser, recruter et former.

Travailleurs expérimentés : deux publics cibles

Concrètement, cette initiative, qui s'inscrit dans la dynamique de la loi du 24 octobre 2025 visant à renforcer l'emploi de ces salariés, décline deux volets. Le premier vise à repérer les 50 ans et plus déjà engagés dans un projet de transition professionnelle afin de leur offrir un accompagnement renforcé tout au long de leur reconversion, pendant et après leur formation. Parmi les quelque 2 000 dossiers de PTP présentés en 2025 à l'ATPro Nouvelle Aquitaine pour un financement, la part de ceux émanant de salariés de cette tranche d'âge avoisine les 15 %.

Le projet "Travailleurs expérimentés" prévoit d'en soutenir 150.

"À ce stade, 90 ont déjà été contactés par les trois chargés de mission territoriaux, à Bordeaux, Limoges et Niort, chargés de ce repérage", explique Pénélope Lucas, la DG de l'association paritaire. Parmi eux, une quarantaine est apparue plutôt autonome pour gérer son projet mais une trentaine d'autres avait besoin d'un soutien, ajoute Yann Hillaireau, le vice président (CFDT). C'est lui, au sein du bureau de l'ATPro, qui suit plus particulièrement ce projet, dont le second volet est plus inattendu, car il concerne les entreprises et l'outillage des équipes RH et des managers.

"Nous avons habituellement moins de relations avec les entreprises. L'objectif est de les approcher, avec l'aide de leurs organisations professionnelles, afin d'identifier celles qui sont en quelque sorte *senior friendly*", dit-il. Un questionnaire leur a été envoyé pour mieux cerner où elles se situent par rapport aux problématiques de maintien dans l'emploi, d'usure professionnelle et de transitions. Ces diagnostics pourront déboucher sur un accompagnement personnalisé, avec le concours de l'Aract, pour une cinquantaine d'entre elles, si elles le souhaitent. L'ATPro fera, avant l'été 2026, un bilan des avancées.

PTP CDD : des actions pour mieux informer les saisonniers

L'association paritaire aquitaine a aussi engagé cette année une action d'information auprès des travailleurs saisonniers, en s'intégrant aux maisons qui les accueillent dans la région et en collaborant avec Akto , l'Opco représentatif pour le champ de l'hôtellerie restauration. L'organisme fera, après l'été, le bilan de cette action, qui vient s'ajouter à celles déjà menées avec l'Afdas et le FPETT autour de l'accès au PTP des contrats précaires qu'ils soient intermittents du spectacle ou intérimaires.

"Avec les dispositifs précédents, comme Pro Saison et dans le cadre du FPSPP , on touchait davantage ce public des saisonniers", estime le président Maxime Bonpays. "Il faut réussir à les capter avant le démarrage de la saison car pour un PTP CDD, il faut faire la demande pendant son contrat de travail", rappelle Pénélope Lucas. Ce qui complique un peu le processus. En 2025, l'ATPro de Nouvelle Aquitaine a financé 76 dossiers de PTP émanant de salariés en CDD, en intérim ou intermittents (4 % du total) ; le gros des demandeurs reste du côté des CDI .

Un budget préservé grâce aux co financements, FSE en tête

Par ces actions auprès des seniors ou des contrats courts, il s'agit toutefois plus pour l'ATPro de rappeler aux actifs leurs droits au PTP et de mieux les accompagner dans leurs démarches que de faire la chasse aux candidats. "On prend juste le flux qui nous arrive. Si on va chercher le double de demandes, on aurait du mal à les satisfaire", commente Yann Hillaireau. Grâce à une politique active de recherche de cofinancements, notamment du côté des fonds européens ⁽¹⁾, l'opérateur a certes réussi à préserver son budget mais sans disposer de marges de manoeuvre supplémentaires. [Un constat](#) déjà posé en 2024.

En 2025, cette ATPro a pu disposer d'un total de ressources de plus de 36,44 millions d'euros : la dotation reçue de France compétences (près de 34,7 M€) y pèse pour près de 95 % du total et les cofinancements (1,7 M€) viennent en complément. "On a tenu les objectifs de notre première feuille de route sur ce sujet des cofinancements, même s'ils restent encore des conventions à conclure avec les Opco, et on a réussi également à optimiser les critères de financement régionaux des dossiers", juge Maxime Bonpays. Le président de l'ATPro se félicite aussi du succès des actions de communication, notamment les trophées de la reconversion, pour que le PTP devienne aussi connu que pouvait l'être son prédécesseur, le CIF.

Le 5 juin prochain, le CA de son association votera sa nouvelle feuille de route pour la période 2026 2028. La direction de l'ATPro aquitaine ne semble pas s'inquiéter à ce stade du nouveau circuit de financement prévu pour 2027, qui mettra désormais l'association nationale CertifPro au centre pour la répartition entre les régions de l'enveloppe allouée par France compétences. "Au sein de CertifPro, le mode de fonctionnement est très participatif", plaide Maxime Bonpays, rappelant que les ATPro garderont une autonomie complète de gestion.

Une activité 2025 plutôt stable

Selon son **dernier rapport d'activité**, l'ATPro de Nouvelle Aquitaine a reçu 5 088 dossiers en 2025 (1,7 % de dépôt en moins comparé à 2024), tous dispositifs confondus. Le repli est plus marqué pour les projets de transition professionnelle (7 % de demandes) un recul que Maxime Bonpays attribue au contexte incertain. Parmi les 2 144 dossiers PTP reçus, le nombre de reconversions pour anticiper une usure professionnelle (60 PUR et 123 Fipu) a toutefois presque triplé en un an. L'articulation entre conseil en évolution professionnelle et projet de transition professionnelle semble fonctionner de mieux en mieux car 86 % des dossiers PTP déposés l'ont été suite à un accompagnement par un conseiller du réseau CEP (+4 points en un an). En 2025 comme en 2024, l'association paritaire a accepté de financer, à une unité près, le même nombre de projets de transition professionnels (soit une proportion de 62 %).

Côté démission reconversion, pour la première année depuis la mise en place du dispositif, le nombre de sollicitations ne progresse pas en Nouvelle Aquitaine : 2 527 dossiers déposés contre 2 530 un an plus tôt. La commission paritaire a validé un peu moins (3 %) de demandes et le taux d'acceptation financière baisse également de deux points (à 95 %). Après une forte baisse en 2024, le nombre d'inscriptions pour une certification Cléa s'est stabilisé en revanche l'an passé, avec 401 personnes. 290 dossiers sur les 341 présentés se sont soldés par une certification complète (85 %). Plus d'une fois sur deux, il s'agit de jeunes de moins de 25 ans, orientés via le service militaire volontaire. Un quart des certifiés a également plus de 45 ans.